

INTITULE	DATE	LIEU	OBJECTIFS DE LA FORMATION	PUBLIC VISE	Coût ⁽¹⁾
RESPIRATOIRE					
Indications et réglages de la ventilation non invasive à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Du 19/01 au 30/06 • Du 01/07 au 31/12 	Formation en e-learning	<ul style="list-style-type: none"> • Etre autonome sur les indications de la VNI au long cours. • Comprendre comment les réglages s'adaptent aux malades. • Savoir surveiller la qualité de la thérapeutique à long terme. 	Médecins Techniciens Paramédicaux	300 € HT soit 360 € TTC (20% TVA)
Maîtrise technique des appareillages de ventilation	<ul style="list-style-type: none"> • Du 19/01 au 30/06 • Du 01/07 au 31/12 	Formation en e-learning	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'utilisation des appareils de domicile et tous leurs accessoires. <p>Ce qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en route d'une Ventilation Non Invasive (VNI) : <ul style="list-style-type: none"> o choix et gestion du masque o choix du matériel • Le réglage du ventilateur • La mise en route de VNI : sur le nez du malade • L'adaptation des réglages et surveillance • L'éducation thérapeutique en appareillages respiratoires 	Techniciens Paramédicaux	300 € HT soit 360 € TTC (20% TVA)

⁽¹⁾Tarif pour 1 participant et pour 1 parcours

Les programmes de formation sont élaborés par la Commission Médico-Technique et Sociale d'ANTADIR.

Les formations sont mises en œuvre par la société ETIALIS, filiale opérationnelle d'ANTADIR.

Contact : POUR TOUTE INFORMATION/INSCRIPTION : merci de contacter Mimouna Boularas – Tél. : 01 44 41 49 10 (ligne directe)